



SPX Lighting expose son savoir-faire muséographique

En 2016, Christian Paillard, riche d'une forte expérience en matière d'éclairage scénique, crée la Sas Projets X (SPX Lighting), avec pour objectif le développement et la commercialisation de luminaires extérieurs et intérieurs. Une année plus tard, il acquiert la marque Sylumis afin de fabriquer des projecteurs muséographiques et architecturaux, sous l'appellation SPX Lighting (Sylumis by Projets X). Luc Royer, ainsi que l'équipe commerciale et d'ingénierie, l'accompagnent dans ce nouvel élan.

DE LA MUSÉOGRAPHIE AU SCÉNIQUE

Christian Paillard préside deux entreprises spécialisées en éclairage : - d'une part, la société Projets X (SPX Lighting) dédiée à l'éclairage muséographique, de la conception à la réalisation, en passant par la mise en service et la programmation. Comptant un effectif de sept personnes, elle distribue également les solutions d'éclairage architectural *Anolis*, développées par l'entreprise tchèque Robe Lighting, et celles du néerlandais CLS ; - d'autre part, la société Alterlite qui, avec un effectif de huit personnes, est spécialisée dans l'achat/revente d'éclairage scénique et événementiel (Robert Juliat, ETC Lighting, Robe Lighting, CLS, Core Lighting...).



« **A**ujourd'hui, notre savoir-faire porte sur l'offre de luminaires principalement dédiés à la muséographie, fabriqués dans nos propres ateliers »¹, souligne Christian Paillard, PDG de SPX Lighting, qui associe, à une grande connaissance de l'éclairage muséographique, « un savoir-faire reconnu ». Et de préciser que ce dernier repose sur des compétences optiques, thermiques, électroniques et mécaniques permettant le développement de solutions innovantes.

DES MUSÉES NATIONAUX...

Tout d'abord, SPX Lighting s'est imposée dans bon nombre de principaux musées nationaux. En partenariat avec les principaux concepteurs lumière, « nous entretenons d'étroites relations avec les équipes techniques des établissements », souligne Olivier Merle, chef du marché muséographique. Et de citer, entre autres, le Muséum d'histoire naturelle de Paris, les musées du Louvre de Paris et de Lens, le musée d'Orsay, le château de Versailles ou encore le musée Jacquemart André...

... AUX MUSÉES INTERNATIONAUX

Ce savoir-faire s'exporte aussi dans des grands musées tels que le Louvre d'Abu Dhabi, le musée Mohammed VI de Rabat au Maroc, la galerie Fire Station et le musée Msheireb de Doha, le musée Boras Konstmuuseum en Suède... « Dans les pays concernés,



Un projecteur doit se faire oublier pour ne laisser place qu'à la lumière.

des liens durables ont également été noués avec des partenaires étrangers afin de distribuer nos projecteurs et de répondre à une demande grandissante des conservateurs de musées et des concepteurs lumière », complète Séphora Fauchoux, export manager. ■

Pour la mise en lumière de l'exposition « Rendez-vous à Paris : Picasso, Chagall, Modigliani & Cie (1900-1939) », au Louvre Abu Dhabi, l'entreprise dubaïote Hypsos a installé des projecteurs *Syclop* et *Syclospot* pour mettre en valeur les œuvres.

On ne triche pas avec les œuvres

« Modernité, durabilité et fiabilité ». Ce sont sur ces trois maîtres-mots que repose l'expertise de SPX Lighting, développée en partenariat avec ses fournisseurs. « C'est ainsi que nos luminaires répondent au cahier des charges des musées alliant mise en valeur, confort de visite et préservation des œuvres », commente Luc Royer, directeur commercial, en expliquant l'apport de la technologie LED à la muséographie.

Tous les luminaires disponibles sur le marché ne sont pas destinés aux mêmes applications. La durabilité en éclairage des commerces, n'est pas celle attendue dans un musée. La projection en nombre d'heures, ne prenant pas en compte le flux maintenu ou le taux de défaillance, expose à des déconvenues. « *Le diable se cache dans les détails résumés en deux lettres L et B* », illustre Luc Royer : L pour le flux maintenu ; B pour le taux de défaillance. « *Par exemple, B50 annonce 50 % de défaillance à venir... On touche ici à l'impact de la thermique d'une LED.* »

FIDÉLITÉ DE LA LUMIÈRE

Un autre critère est à prendre en compte. Il s'agit de la fidélité de la lumière. Certaines LED présentent la capacité de saturer les couleurs, donc de les dénaturer. Cette caractéristique est notamment appréciée dans les magasins puisqu'elle permet de rendre plus attractives les couleurs des vêtements. Mais un tableau doit-il paraître tel qu'il est ou plus coloré que voulu par le peintre ?

La norme IES TM30-15¹ permet de caractériser les LED en

VATAN À ISSOUDUN
Actuellement, SPX Lighting assure le montage de ses luminaires dans des ateliers implantés à Vatan (36) en partenariat avec la société Siemel au niveau du montage électronique. Fin 2020, devrait être aménagée une nouvelle unité de production, en cours de construction à Issoudun (36), zone de la Limoise. « Nous pourrions ainsi accroître nos fabrications tout en optimisant nos délais de livraison », promet Christian Paillard.

tériser les LED en saturation (Rg) et en fidélité (Rf). Idéalement positionné à 100 en (Rg), une valeur supérieure ou inférieure dénaturera les couleurs. Le coefficient (Rf), qui remplace l'ancien IRC (moyenne de rendu des couleurs sur 8 teintes qui ne prenait pas en compte la teinte rouge), est quant à lui calculé sur 99 échantillons de couleurs.

SPX Lighting privilégie la qualité de la lumière, « car nous ne trichons pas avec les œuvres ! », précisent



SPX Lighting a contribué à la réussite de l'exposition « *Les Trésors de l'Islam en Afrique, de Tombouctou à Zanzibar* », pour laquelle ont été fournis des projecteurs Syclop, Mooveo et Jade Zoom, en partenariat avec Electrimaroc. Organisée par l'Académie du Royaume du Maroc, en collaboration avec l'Institut du Monde Arabe, le ministère de la Culture et la Fondation nationale des Musées, l'exposition s'est tenue cet hiver à Rabat, dans le musée Mohammed VI et les galeries Bab Rouah et Bab El Kébir (concepteur lumière, Gelatic ; BE, Le Pro).

Fabrice Hailler et Fabrice Hervault, ingénieurs du bureau d'études de SPX Lighting, en ajoutant faire spécialement fabriquer des LED visant un (Rg) égal à 100 et un (Rf) supérieur à 90. Par ailleurs, selon les ellipses de Macadam2, plus l'ellipse est faible en taille, moins les disparités de couleurs entre les LED sont perceptibles. « *Idéalement inférieur ou égal à 3 ellipses pour la muséographie, SPX Lighting a choisi un tri plus fin à 2* », précise Luc Royer.

ATTENTION AU STRESS THERMIQUE DE LA LED

Rappelons, enfin, que, depuis plusieurs années, le phénomène de défaillance et de changement involontaire de couleurs est



associé à la chaleur produite par la LED elle-même. En effet, bien que n'émettant pas d'infrarouge ni d'ultraviolet, une LED produit de la chaleur qui est à l'origine de la perte de rendement, donc de flux lumineux, avec, pour conséquence, la dérive de la teinte de la lumière. Ce phénomène, plus ou moins marqué, est directement lié au stress thermique subi par la LED. ■ *Suite page 6*

1. IES, Illuminating Engineering Society. La norme TM 30-15 a été modifiée en octobre 2018 sous la référence TM 30-18.
2. Ou SDCM : Standard Deviation Colour Matching.

Suite de la page 5

Des produits à l'œuvre

En associant son expertise à celle des fournisseurs, SPX Lighting a créé « *la meilleure mini-découpe du marché* ». Associant qualité et fidélité de lumière, à la durabilité au meilleur prix, 6 000 projecteurs Syclop ont d'ores et déjà été installés dans les plus grands musées nationaux et internationaux, « *avec un taux de retour quasi nul !* ». Mais l'offre ne se limite pas à ce produit.

« **N**ous savons adapter l'existant et développer de nouveaux appareils, en travaillant en étroite collaboration avec les concepteurs lumière et les équipes techniques des musées nationaux et internationaux », confie Luc Royer, directeur commercial. Ce qui permet de leur apporter solutions et conseils, notamment au niveau de la gestion optimale de la thermique des appareils. « *Avec des radiateurs surdimensionnés, nous nous assurons que les températures de fonctionnement des LED se situent en dessous des températures nominales préconisées par leurs fabricants. Nous pouvons ainsi réduire au maximum ce désagrément* », poursuit Christian Paillard. Le produit phare, ayant d'abord bénéficié de cette approche, s'appelle le Syclop. Ce projecteur à mini-découpe, de forte puissance lumineuse et faible consommation, connaît un succès considérable, se félicite SPX Lighting qui en a multiplié par deux les ventes d'année en année « *tant il répond aux besoins des musées* ».

DE PROCHAINES NOUVEAUTÉS

Mais l'offre de SPX Lighting ne se repose pas uniquement sur le succès du Syclop. Citons, également, les projecteurs sur rail Syclospot, Ilyad, Infynis, Mooveo. Par ailleurs, le bureau d'études vient d'acquiescer de nouvelles versions des logiciels de conception et d'optique pour assurer le développement de nouveaux produits. Notamment le Lexys Zoom 15/60, également décliné en 15, 25 et 32° d'angle. Une version avec couteaux, focale fixe et porte de filtres est à l'étude, toujours dans la même esthétique que le Syclop. Par ailleurs, un luminaire spécifiquement adapté aux rayonnages des bibliothèques de la BNF Richelieu est en cours de développement. Baptisé Deltaline 1, ce système d'applique existera en deux versions. L'un pour les rayonnages, l'autre pour l'éclairage architectural, avec chaque luminaire intégré à l'intérieur d'une serrurerie pour qu'elle soit masquée dans les dorures, tableaux, moulures... À noter que la Deltaline 1 n'est pas seulement dédiée à la BNF. En 2019, ce luminaire a été installé au musée du Louvre, à Paris, pour l'éclairage des voûtes de la salle Apollon. Cette année, avec le BE lyonnais Ingelux, un projet est à l'étude pour la salle des Caryatides. Enfin, la conception d'un wall washer est envisagée en fonction des échanges en cours. « *Est imaginé un super produit* », promet-on. ■

Tél. : 01 82 33 02 80
www.spx-lighting.com



LUMINAIRES

L'économie circulaire droit devant

Le sujet portant sur l'économie circulaire intrigue, énerve, inquiète mais ne laisse pas indifférent. De nouvelles réglementations, déjà votées, se mettront en place progressivement. D'autres sont en préparation, tant au plan Français qu'Européen. « *Bref, l'économie circulaire est en marche* », explique Jean-Marie Croué, délégué général du GIL – Syndicat du luminaire, en faisant le point sur ce sujet.

Si de nombreux acteurs du marché de l'éclairage, fabricants et utilisateurs, ne sont pas encore familiarisés avec l'économie circulaire, d'autres se la sont déjà appropriée. Ils en ont fait un argument commercial « produit » ou la marque de l'engagement de leur entreprise en matière de développement durable.

QUESTIONS PRÉALABLES

« *Nous conviendrons tous que nul ne peut vanter haut et fort les qualités "économie circulaire" de ses luminaires sous réserve que les caractéristiques louées soient vérifiables et déterminées, calculées, à l'aide de référentiels établis* », considère Jean-Marie Croué en prenant quelques exemples :

- *Mon luminaire à de faibles impacts environnementaux ! Avec quel référentiel avez-vous calculé ses impacts ? Quel logiciel utilisez-vous pour réaliser ces calculs ? Est-il conforme aux normes ISO 14040 et ISO 14044 ? À quelle base de données environnementales êtes-vous abonné ? Quelle unité fonctionnelle avez-vous retenue ? Vos calculs ont-ils été vérifiés par une tierce partie ?*
- *Mon luminaire est réparable ! Par qui ? Par un utilisateur néophyte ? Par un professionnel ? Dans votre usine ? Quelle partie du luminaire est réparable ? Quelles sont les pièces détachées disponibles ? Pendant combien de temps ? Quel est le prix des réparations ?*
- *Mon luminaire est éco-conçu ! Comment pouvez-vous l'attester ? Quelles sont ses performances environnementales ? De quel pourcentage de matières recyclable est-il composé ? Quelle proportion de matière recyclée contient-il ? Comment avez-vous calculé ces données ?*

« *Il est pour l'instant très difficile de jauger de la véracité des dires des uns et des autres* », regrette Jean-Marie Croué, en préférant tout d'abord s'intéresser aux obligations réglementaires existantes ayant trait au respect de l'environnement et auxquelles toutes les entreprises devraient se conformer.

LES RÉGLEMENTATIONS EXISTANTES

Deux directives principales s'appliquent à l'économie circulaire pour les luminaires :

- d'une part, la Directive DEEE 2012/19/UE. Une entreprise peut-elle mettre en avant l'écoconception de son luminaire ? Un utilisateur peut-il se féliciter d'appliquer une politique d'achat responsable si